



Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes

Paris, le 10 septembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Unanimité pour la reconnaissance de la kinésithérapie comme une science médicale

A l'occasion de la journée mondiale de la physiothérapie, l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes a décidé de réunir, le 9 septembre, universitaires, experts et professionnels de santé pour un colloque sur le thème « Science et Kinésithérapie » à l'Académie nationale de médecine. Placé sous le haut patronage du Ministère de la Santé, cet événement a permis de rappeler la nécessité pour la kinésithérapie d'être reconnue comme une science médicale à part entière.

Pour sa première grande réunion depuis son élection à la présidence de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes en juillet dernier, **Pascale MATHIEU** avait souhaité réunir ses confrères autour du thème central de son programme : faire reconnaître la kinésithérapie comme une science afin de garantir la qualité des soins et la sécurité des patients. En ouverture de la journée, elle a notamment déclaré : « *Prôner une approche raisonnée et consciencieuse de notre métier, synonyme de professionnalisme et d'intégrité, suppose d'ériger la kinésithérapie au rang de science* ». Cette vision semble largement partagée puisque, selon Harris Interactive, près de 9 Français sur 10 souhaitent, ou sont favorables à la reconnaissance de la kinésithérapie comme une science afin d'encadrer les pratiques et de contribuer à garantir la qualité des soins.

Jean DEBEAUPUIS, Directeur général de l'Offre de Soins, qui représentait le Ministère de la Santé, a adressé non seulement un satisfecit à l'Ordre des kinésithérapeutes mais également à l'ensemble de la profession en soulignant le rôle central qu'elle joue dans le parcours de soin des Français. Concernant le programme de formation, il a reconnu que celui-ci « *ne correspond plus à l'exigence actuelle* », et a indiqué qu'il fallait poursuivre les échanges entre les pouvoirs publics et la profession « *dans le but d'aboutir à un consensus* ».

D'éminents universitaires sont ensuite intervenus sur la dimension scientifique de la kinésithérapie. **Jean-Philippe COBBAUT**, Directeur du Centre d'éthique médicale (CEM) à l'Université catholique de Lille, a tout d'abord partagé ses réflexions sur le rôle de l'éthique dans la pratique de la kinésithérapie. Il a notamment rappelé qu'une éthique du *Care* devait être promue par la profession, synonyme de respect de la dignité des patients et de la qualité des soins.

Patrick LEVY, Président de l'Université Joseph Fourier à Grenoble, a, quant à lui, souligné que la kinésithérapie devait se construire « *une épistémologie solide* ». Selon lui, la reconnaissance scientifique de la profession doit passer par l'universitarisation des études et le développement de l'accès à la recherche.

Etienne KLEIN, Directeur du Laboratoire des Recherches sur les Sciences de la Matière au CEA, a enfin apporté son éclairage de philosophe des sciences sur ce que pourrait être une épistémologie de la kinésithérapie, réfléchissant à la démarche nécessaire pour passer « *du domaine de l'empirique à celui du scientifique* ».

Sont également intervenus différents universitaires étrangers afin d'apporter un éclairage international au débat. **Robert FORGET**, Professeur titulaire et Directeur des programmes de physiothérapie à la faculté de médecine de Montréal, **Sarah BAZIN**, Présidente de la World Confederation for Physical Therapy – Europe (WCPT – ER) et **Peter MCNAIR**, Chercheur à l'université d'Auckland, ont tous souligné la nécessité d'une approche scientifique de la kinésithérapie à l'échelle internationale et l'importance d'aligner la formation française sur les standards étrangers.

Le colloque s'est clôturé par une table ronde rassemblant 8 représentants d'organisations professionnelles et syndicales qui ont mené collectivement une réflexion approfondie sur l'avenir de la kinésithérapie et montré le consensus régnant au sein de la profession pour voir aboutir rapidement la généralisation de la PACES et la revalorisation du diplôme au niveau Master. A cet égard, un sondage Harris Interactive montre que près de 9 Français sur 10 approuvent la délivrance aux kinésithérapeutes d'un diplôme de Master.

Contact :

Service de presse de l'Ordre : 01.46.22.32.97/ email : franck.gougeon@ordremk.fr